

Brève présentation des missions et activités de l'ONED

Gilles Séraphin
Directeur ONED

Les Missions de l'ONED :

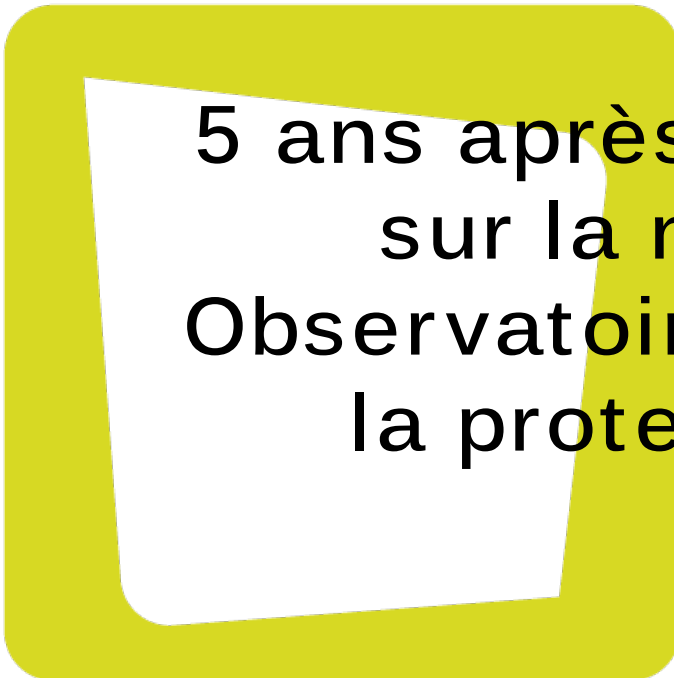
- Développer et diffuser les connaissances en protection de l'enfance : connaissance chiffrée et connaissance relative aux processus de mise en danger et de protection des enfants, développées à travers des études et recherches
- Recenser, analyser et diffuser les interventions en protection de l'enfance
- Soutenir les acteurs de la protection de l'enfance
- L'ONED présente chaque année un rapport sur la protection de l'enfance au Gouvernement et au Parlement.

Site ONED : oned.gouv.fr

Les activités 2013 :

- Appel d'offre 2013 : la maltraitance
- Séminaire : les Vulnérabilités
- La recension et la promotion des dispositifs innovants
- Les recherches en cours et rapports prévus
 - Pupilles de l'État
 - Parenté, parentalité et protection de l'enfance
 - Analyse bibliographique sur les parcours en sortie de mesures
 - Le rapport au Groupement d'Intérêt Public pour l'Enfance en Danger Gouvernement et Parlement

- La consolidation du dispositif de remontée des données
 - Comités techniques et de pilotage
 - Les aides aux CG
 - La démarche de consensus
- Élaboration et animation du réseau des ODPE
 - Journées nationales : dernière le 7 décembre 2012
 - Espace réservé
 - Diffusion de l'information
 - Accompagnement...



**5 ans après la loi : Etat des lieux
sur la mise en place des
Observatoire départementaux de
la protection de l'enfance**

« L'observation sociale entre dans le champ des politiques sociales et désigne à la fois l'utilisation des connaissances pour l'élaboration ou l'amélioration des politiques publiques et la mise à disposition de ces données aux citoyens pour l'exercice de leurs droits.

Elle est constituée d'éléments et d'outils qualitatifs et quantitatifs pour accroître les moyens de connaissance de la société. »

In " méthodologie de l'observation sociale: comprendre, évaluer, agir. " de H. HATZFELD et J. SPIEGELSTEIN

**1 Un observatoire de la
protection de l'enfance :**

Quels objectifs ?

1 : ODPE : Quels objectifs ?

- Collecter et produire les informations nécessaires au pilotage
- Faire du lien et créer une culture commune
 - Composition
 - Travail en réseau



Analyses partagées



Capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs

2 État des lieux

2 : Création des ODPE

Bilan ONED, novembre 2012

47	ODPE
5	Observatoire de l'enfance et de la famille → dont 13 créés avant la loi → dont 18 ont au moins une personne affectée à temps plein
8	Mission observation de la protection de l'enfance au sein d'observatoires sociaux
20	Observatoires prévus, référent ODPE désigné
21	Observatoires prévus, sans référent connu par l'ONED

2 : Composition des ODPE

- Représentants de l'autorité judiciaire
- Représentants de l'État
- Autres institutions
- Associations gestionnaires d'établissements et de services concourant à la PE
- Partenaires du secteur associatif
- Associations de représentants des familles et des usagers
- L'université et les instituts de formation

2 : Organisation et fonctionnement

- Une instance stratégique : le comité de pilotage

- Des instances de travail :

- Comité technique

- Groupes de travail

- Une conférence départementale



Moyens en personnel ?



Rapprochement avec les observatoires sociaux

- Données statistiques : États des lieux
- Autres travaux: approches quantitative et qualitative
- Dont... analyse des données issues du dispositif de remontée des données vers ODPE et ONED
- Évaluations
- Démarches innovantes

Conclusion

- Une nécessité de formalisation
- Des perspectives à long terme
- L'importance du travail en réseau et des partenariats